

PROJET ÉOLIEN À SOUDRON ET CHENIERS

ÉDITO



Chères habitantes, chers habitants,

Depuis le début de l'année 2017, la société NORDEX France étudie l'opportunité d'implanter un parc éolien sur les communes de Soudron et de Cheniers. Une démarche de concertation a été mise en place depuis octobre 2018 dans le but d'associer autant que possible les habitants des deux communes.

Depuis le lancement de celle-ci, plusieurs événements ont eu lieu dont deux ateliers de co-construction. Nous tenions à vous remercier pour votre participation et les contributions que vous avez apportées au projet. Lors de ces moments, nous avons eu l'occasion d'échanger et de répondre à vos questions, de vous partager les avancées des études et surtout de travailler ensemble sur les différentes mesures compensatoires et d'accompagnement qui pourraient soutenir le projet.

NORDEX France poursuit la démarche de concertation jusqu'à la finalisation du dossier et maintiendra une présence assidue sur le territoire jusqu'à l'autorisation du parc.

Cette troisième lettre d'information a vocation à vous partager les avancées du projet et des études associées ainsi que de revenir sur le dernier événement de la concertation.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et comptons sur votre participation !

Roméo GARREAU – Chef de projets NORDEX France

NORDEX France a le plaisir de vous inviter au prochain événement de la concertation

FORUM DE PARTAGE

Le jeudi 12 décembre 2019

De 16h30 à 20h00 - À la salle polyvalente de Soudron

Ce rendez-vous sera l'occasion de partager un moment convivial autour du projet éolien à Soudron et Cheniers.

De plus, vous pourrez découvrir l'implantation définitive proposée, les résultats des études réalisées sur le territoire, les mesures retenues et discuter des résultats de la démarche de concertation. Roméo GARREAU, chef de projets NORDEX France et l'équipe Mazars Concertation seront présents pour répondre à toutes vos questions.

Afin d'organiser au mieux l'atelier, merci de vous inscrire grâce à la plateforme participative du projet :

www.projet-eolien-soudron-cheniers.fr

Ou en informant Eloïse RABIN (Mazars Concertation) :

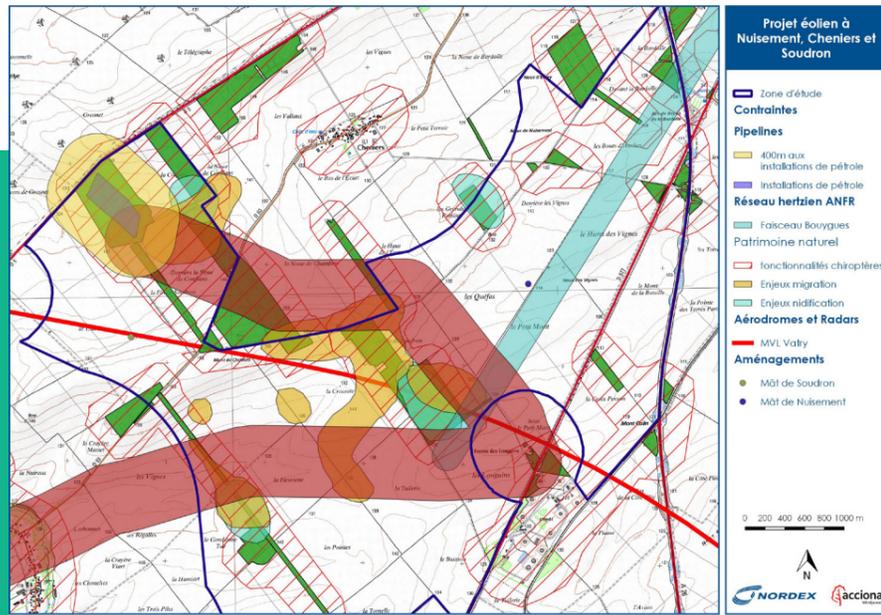
par téléphone : 06 83 94 86 53

ou par mail : eloise.rabin@mazars.fr

LE PROJET ÉOLIEN ET LES ÉTUDES MENÉES

Depuis le début du projet en 2018, NORDEX France a lancé des études de faisabilité dans le but de proposer une trame d'implantation d'éoliennes la plus optimale possible, et cela en fonction des enjeux et des préconisations identifiés par les bureaux d'études spécialisés. Suite aux premiers résultats des études, NORDEX France prévoit 4 éoliennes sur la commune de Soudron et 3 éoliennes sur la commune de Cheniers. La zone contrainte par l'aérodrome de Vatry ne pourra pas accueillir d'éoliennes, et nous restons en contact avec l'Aviation Civile sur le sujet.

Vous trouverez ci-dessous la carte de la zone sur laquelle les études ont été menées. La commune de Nuisement-sur-Cooles est également associée au projet.

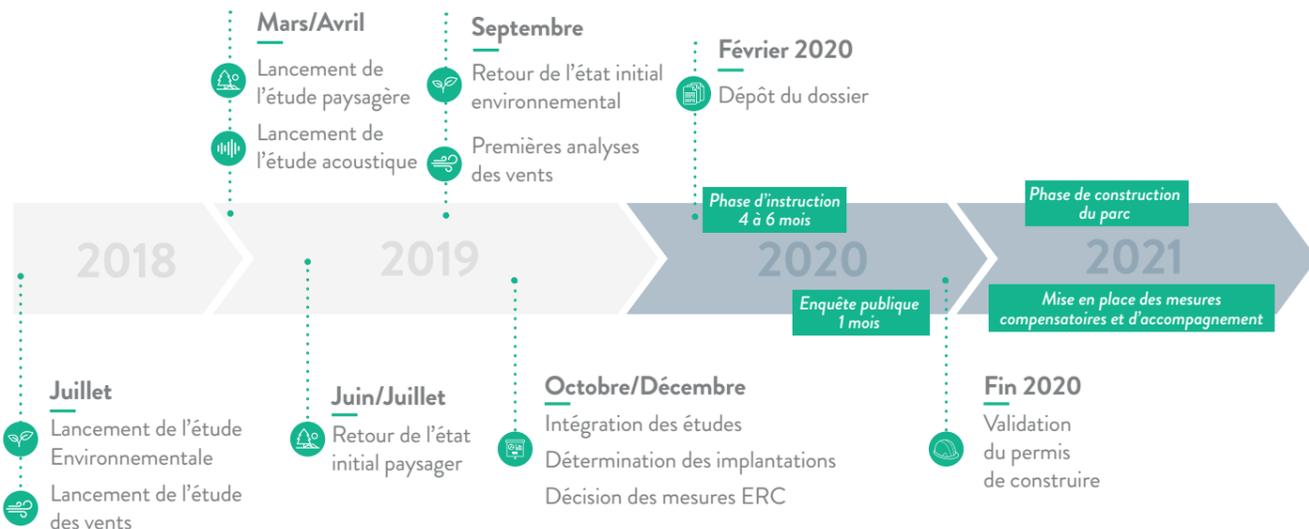


Carte de la zone d'étude sur les communes de Soudron, Cheniers et Nuisement-sur-Cooles.

ETUDE ENVIRONNEMENTALE

- Plusieurs espèces de rapaces recensées en reproduction dont le Busard cendré, le Busard Saint-Martin, la Buse variable, l'Épervier d'Europe, le Faucon crécerelle et le Faucon hobereau ;
- Une diversité spécifique et un effectif d'individus faibles en période pré-nuptiale, on constate principalement le passage de la Grue Cendrée ;
- Une diversité spécifique forte en migration post-nuptiale mais peu d'individus identifiés dont le Milan noir et le Milan royal ;
- Une activité importante des chauves-souris, notamment dans les bourgs et à proximité des boisements ;
- Des enjeux variables autour des zones boisées, notamment en rapport à l'activité des rapaces.

LE CALENDRIER DU PROJET



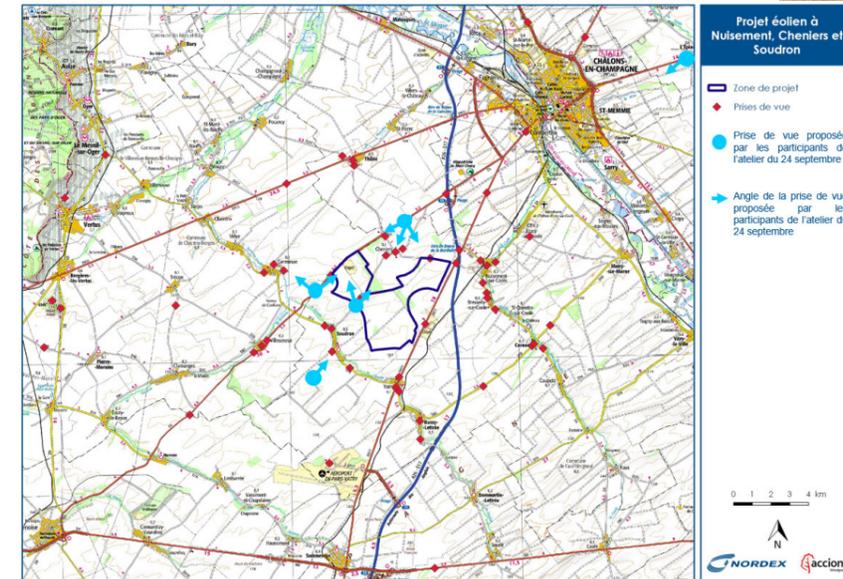
LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

La démarche de concertation engagée autour du projet éolien à Soudron et Cheniers s'est enrichie d'un nouvel atelier de co-construction. Roméo GARREAU, chef de projets NORDEX France, et l'équipe Mazars Concertation ont accueilli 27 participants le mardi 24 septembre 2019, à la salle polyvalente de Soudron.

RETOUR SUR LE DEUXIÈME ATELIER DE CO-CONSTRUCTION

Les objectifs de ce rendez-vous étaient de :

- Partager les avancées des études ;
- Partager les premières réflexions autour de l'implantation des éoliennes : les participants ont également ajouté les points de prises de vue d'où seront réalisés les photomontages. Vous trouverez ci-dessous les points co-construits ;
- Présenter les modalités du financement participatif ;
- Poursuivre le travail de co-construction autour des mesures compensatoires et d'accompagnement.



Carte des points de prises de vue nécessaires à la réalisation des photomontages.

QUELQUES PROPOSITIONS PROPOSÉES LORS DE L'ATELIER PAR LES COMMUNES :

La commune de Cheniers

- Améliorer le cadre de vie grâce à la restauration de l'atelier communal et à la réalisation d'une piste cyclable sur la rue principale ;
- Installer des haies, notamment pour favoriser la biodiversité ;
- Planter des arbres pour limiter la vision vers les éoliennes au niveau de l'entrée de la commune par exemple ;
- Protéger les espèces en installant des nichoirs dans les bois.

La commune de Soudron

- Poursuivre l'enfouissement des lignes du réseau électrique, en fonction de la date d'autorisation du parc, les travaux auront probablement avancés ;
- Embellir la commune en aménageant un parking et des espaces verts en face de la salle polyvalente ;
- Promouvoir l'énergie éolienne auprès des enfants ;
- Installer des haies pour favoriser la biodiversité autour des parcelles agricoles.

WWW.PROJET-EOLIEN-SOUDRON-CHENIERS.FR

VOUS CONNAISSEZ ?

Venez (re)découvrir la plateforme participative dédiée au projet éolien à Soudron et Cheniers pour :

- Vous tenir informés des avancées du projet
- Partager vos questions et suggestions dans la rubrique «vos contributions»
- Obtenir tous les documents liés à la démarche de concertation
- Vous inscrire au prochain événement de la concertation

VOS QUESTIONS AUTOUR DU FINANCEMENT PARTICIPATIF

Qu'est-ce que le financement participatif ?

Le financement participatif, ou crowdfunding, est un échange de fonds entre individus en dehors des circuits financiers institutionnels, afin de financer un projet via une plateforme en ligne.

Qui peut contribuer au financement participatif ?

Toute personne physique majeure peut contribuer au financement participatif. En revanche il n'est pas ouvert aux personnes morales. Pour le projet éolien de Soudron et Cheniers nous pouvons envisager d'étendre la participation à l'ensemble des habitants du département.

La durée du placement est-elle limitée ?

Oui, le placement est limité dans le temps. La société de projet rembourse les participants avec intérêts après une durée donnée.

Si nous investissons dans le financement participatif, pouvons-nous récupérer l'argent à tout moment ?

Non, il n'est pas possible de sortir du capital financier quand vous le souhaitez. En effet, il est nécessaire d'attendre la fin de la convention de financement participatif, soit la durée de placement fixée au lancement de la démarche, avant de pouvoir récupérer le capital avec intérêts.

Quel est le risque d'investir dans du financement participatif ?

Le risque, aussi faible soit-il dans les projets éoliens existe tout de même. Certaines plateformes de financement participatif dépendent de banques, et peuvent ainsi faire faillites. Cependant à ce jour, aucune des plateformes de financement participatif n'a fait défaut. Le risque financier peut venir de la faillite de l'exploitant du parc également, mais aucune société n'a fait défaut à ce jour.

Le taux est-il indexé sur la production de l'électricité ?

Un taux préférentiel sera fixé en amont de la phase de collecte de fond. Nous nous baserons également sur notre expérience et le modèle économique de Nordex France pour fixer ce taux.

Vous avez donné l'exemple d'un taux fixé à 5,0157% sur 9 ans, s'agit-il d'un taux par an sur une durée de 9 ans ?

Oui, tout à fait, il s'agit d'un taux annuel. A noter qu'il a été donné à titre indicatif, basé sur un retour d'expérience récent.

La plateforme de financement participatif est-elle déjà choisie ?

Non, nous profitons des ateliers de concertation pour déterminer la pertinence d'une plateforme d'investissement participatif sur le territoire. Nous allons maintenant travailler sur une offre et une plateforme les plus adaptées.

CONTACT

POUR POSER VOS QUESTIONS, RETROUVER TOUTE L'ACTUALITÉ DU PROJET ÉOLIEN DE SOUDRON ET CHENIERS, ET LES COMPTES-RENDUS DES ÉVÉNEMENTS, CONNECTEZ-VOUS À LA PLATEFORME PARTICIPATIVE DÉDIÉE AU PROJET :
WWW.PROJET-EOLIEN-SOUDRON-CHENIERS.FR

Roméo GARREAU
Chef de projets NORDEX France
RGarreau@nordex-online.com

Eloïse RABIN
Consultante Mazars
eloise.rabin@mazars.fr